

Le nouveau visage de l'enseignement et de la recherche à l'UCL

L'université fait peau neuve

En 2005, le plan de développement a engagé la recherche et l'enseignement sur la voie d'une gestion différenciée mais coordonnée. Les deux missions phares de l'université répondent en effet à des contraintes de plus en plus spécifiques. Avec la réforme de Bologne, la manière d'organiser des programmes, d'informer et d'attirer des étudiants a profondément changé; monter des équipes de recherche ou des projets de financement, décrocher les crédits est beaucoup plus complexe qu'avant. Seule la spécialisation de l'organisation et du support permet de répondre à ces nouvelles exigences.

Pour faire face à ce nouveau contexte, la nouvelle structure prévoit la création de 3 secteurs: sciences humaines, sciences de la santé et sciences et technologies. L'objectif est de coordonner un certain nombre de tâches communes et de tracer les orientations pour le secteur. Au sein du secteur, l'enseignement et la recherche sont structurés en différents niveaux: instituts, centres de recherche et plateformes technologiques côté recherche; facultés, commissions d'enseignement et commissions de programme côté enseignement. Ce document a pour objectif de vous présenter de manière synthétique cette nouvelle organisation telle qu'elle est prévue aujourd'hui, en particulier les instituts de recherche dont vous trouverez des fiches descriptives en pages 3 et 4.

Les trois étapes de la création d'un institut

Les instituts de recherche seront créés selon un processus en trois étapes.

1. Les responsables de secteurs et d'instituts constituent les listes des personnes affectées aux différents instituts.
 2. Les listes sont présentées au Conseil d'entreprise.
 3. Après avis favorable de celui-ci, les instituts mettent en place leurs instances et établissent leur règlement d'ordre intérieur.
- La nouvelle organisation sera officiellement en place lorsque les règlements organique et ordinaire de l'université auront été adaptés. Un groupe de juristes rassemblant des spécialistes des services généraux et de la Faculté de droit a été chargé de ce travail.

SCHÉMA GÉNÉRAL

LA FACULTÉ constitue, avec les instituts de recherche, le deuxième niveau de l'organisation de l'université. En articulation étroite avec les services généraux de l'administration, la mission de la faculté est de développer une politique d'enseignement cohérente, en adéquation avec la politique de formation et d'enseignement de l'UCL, sa politique d'internationalisation et les ressources attribuées: accueil et information des étudiants, mise en œuvre de l'offre de programmes, soutien au développement professionnel des enseignants et aux innovations pédagogiques, évaluation des résultats atteints, préparation à l'insertion socioprofessionnelle.

Les facultés sont organisées en commissions d'enseignement et commissions de programme (voir ci-dessous). À l'exception de la Faculté de théologie, chaque faculté compte au minimum 500 étudiants. Le personnel y est affecté en fonction des besoins reconnus par les secteurs. Avec les instituts de recherche, les facultés sont les principales destinataires des ressources du budget ordinaire. Elles sont dirigées par un doyen et possèdent chacune un organe décisionnel, un règlement d'ordre intérieur et un organe exécutif.

LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT constitue le troisième niveau d'organisation de l'enseignement (liste en page 4). Elle regroupe des commissions de programme (voir ci-contre). Là où la faculté ne compte qu'une commission d'enseignement, celle-ci se confond avec le bureau de la faculté.

LE SECTEUR constitue le premier niveau d'organisation de l'université. Il regroupe les instituts (dont un est intersectoriel, voir page 2), les facultés et les entités de service (plateformes technologiques et autres services de support logistique et administratif). Les secteurs correspondent aux trois grands domaines de la connaissance: les sciences humaines, les sciences de la santé, les sciences et technologies. Le secteur est le lieu de coordination et de concertation entre les trois missions de l'université (l'enseignement, la recherche, le service). Il gère le cadre du personnel et les carrières, le budget de fonctionnement (F+E) et les locaux.

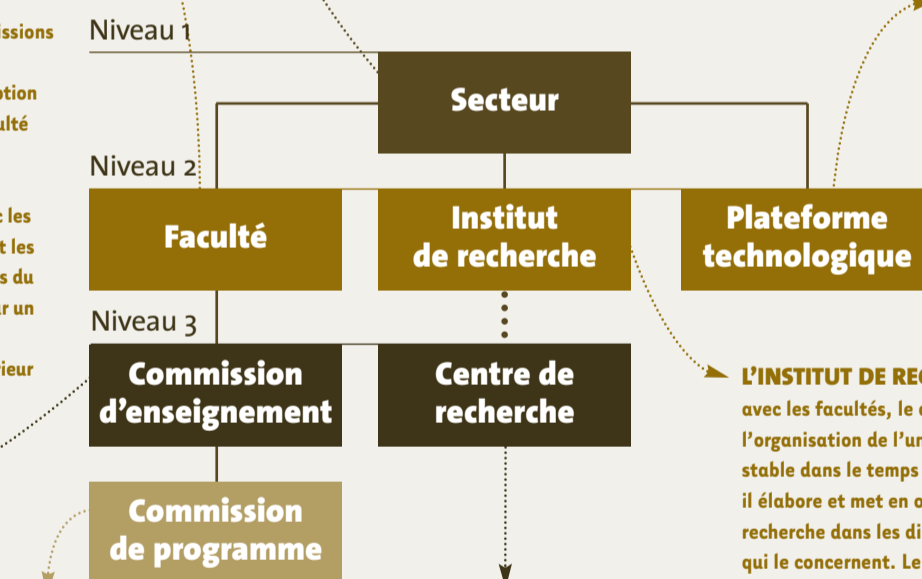
LA PLATEFORME TECHNOLOGIQUE regroupe du personnel technique et administratif autour d'un ensemble cohérent d'équipements scientifiques et techniques (laboratoire d'analyse, centre de traduction,...). Les plateformes épaulent transversalement les instituts et les centres de recherche, mais peuvent aussi soutenir des activités d'enseignement et de service à la société. Elles peuvent être intégrées dans un institut, cogérées par plusieurs instituts ou indépendantes. Depuis fin 2008, 11 plateformes (liste en page 2) sont en place.

L'INSTITUT DE RECHERCHE constitue, avec les facultés, le deuxième niveau de l'organisation de l'université. Structure stable dans le temps et de taille significative, il élabore et met en œuvre les politiques de recherche dans les disciplines scientifiques qui le concernent. Le personnel y est affecté en fonction des besoins reconnus par les secteurs. Avec les facultés, ils sont les principaux destinataires des ressources du budget ordinaire. Ils possèdent une gouvernance propre composée au minimum d'un conseil, d'un bureau et d'un président. Chaque institut dispose d'un règlement d'ordre intérieur.

Les documents de référence

- Note «rattachement, affectation, affiliation» du 24 novembre 2008.
- *Principes minimum de constitution, de gouvernance et de reconnaissance des instituts de recherche*. Note approuvée par le Conseil académique le 7 janvier 2008.
- *Gouvernance des instituts de recherche: une proposition de socle commun*. Note approuvée par le Conseil académique du 24 novembre 2008.
- *Note sur les centres de recherche* approuvée par le Conseil académique le 7 avril 2008.
- *Note sur les plateformes technologiques* approuvée par le Conseil académique le 7 avril 2008.
- *Principes généraux de reconnaissance et gouvernance des facultés/écoles*. Note approuvée par le Conseil académique du 24 novembre 2008.

I Tous les documents de référence cités sont disponibles sur le site www.uclouvain.be/plan-developpement.



Entité de quatrième niveau, **LA COMMISSION DE PROGRAMME** définit et organise le programme qu'elle gère: définition des objectifs d'apprentissage et du cahier des charges des activités, coordination entre les enseignements, partenariat avec les entreprises, veille prospective concernant les programmes proches, dispositif d'accompagnement des étudiants et préparation à l'insertion socioprofessionnelle. Elle a aussi pour mission d'évaluer la qualité des programmes, de mettre en place les comités d'année et d'en coordonner le travail, et de proposer des dispositifs d'aide à la réussite. Elle est présidée par un responsable académique qui est le garant de la qualité du programme. Le Comité d'année ou de cycle réunit, quant à lui, des délégués étudiants et des enseignants. Il dispose d'une compétence générale d'avis.

Entité de troisième niveau, **LE CENTRE DE RECHERCHE** regroupe des membres d'un ou plusieurs instituts autour d'un projet commun. Un centre est donc inclus dans un institut ou transversal à plusieurs instituts. L'objectif est d'encourager la recherche interdisciplinaire de haut niveau et de stimuler le regroupement temporaire de personnes autour d'objets disciplinaires ou de thématiques communes. Les centres sont créés pour 5 ans, renouvelables après évaluation. Depuis fin 2008, 35 centres de recherche (liste en page 4) ont demandé leur reconnaissance officielle au Conseil académique.

SCHÉMAS PAR SECTEUR

SCIENCES HUMAINES (SSH)

SECTEUR	Enseignement	Faculté de théologie
		Faculté de droit
		Faculté des sciences économiques, sociales et politiques
		Louvain School of Management
		Faculté de philosophie, arts et lettres
		Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
	Recherche	Institut d'analyse culturelle
		Institut langage et communication
		Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques
		Institut sciences-po Louvain-Europe
		Institut des sciences psychologiques
		Institut supérieur de philosophie de Louvain
		Institute of Analysis of Change in Contemporary and Historical Societies
		Louvain School of Management
		Religions, spiritualités, cultures, sociétés
		Institut de recherche multidisciplinaire pour la modélisation et l'analyse quantitative (intersectoriel)

SCIENCES ET TECHNOLOGIES (SST)

SECTEUR	Enseignement	Faculté des sciences
		École polytechnique de Louvain
		Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, et d'urbanisme (en projet)
		Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale
	Recherche	Earth and Life Institute
		Institut de mathématique et de physique
		Institut de la matière condensée et des nanosciences
		Institut des sciences de la vie
		Institute for Information and Communication Technologies, Electronics and Applied Mathematics
		Institute of Mechanics, Materials and Civil Engineering
		Institut de recherche multidisciplinaire pour la modélisation et l'analyse quantitative (intersectoriel)

SCIENCES DE LA SANTÉ (SSS)

SECTEUR	Enseignement	Faculté de médecine et des sciences de la santé
		Faculté des sciences de la motricité
	Recherche	Institut de Duve
		Institut de neurosciences
		Institut de recherche expérimentale et clinique
		Institut de recherche santé et société
		Louvain Drug Research Institute
		Institut de recherche multidisciplinaire pour la modélisation et l'analyse quantitative (intersectoriel)

PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES*

Analyse structurale moléculaire
Calcul intensif et stockage de masse
Centre de technologies moléculaires appliquées
Fonds d'archives de littérature, de philosophie et des arts
Plateforme d'analyse chimique par spectrométrie de masse de métabolites et de composés d'intérêts pharmaceutique et biologique
Plateforme de protéomique et d'analyse de protéines par spectrométrie de masse
Plateforme technologique «lasers et optique»
Plateforme de transgénèse
Support en méthodologie et calcul statistique
Wallonia Electronics and Communications Measurements
Wallonia Infrastructure Nano Fabrication

* Liste arrêtée au 09/02/2009

Les instituts en 10 lignes



Sciences humaines

Institute of Analysis of Change in Contemporary and Historical Societies

PROJET: L'institut s'attache à l'étude d'une problématique transversale, l'analyse du changement dans les sociétés humaines, l'angle historique permettant l'approche de la réalité contemporaine. L'institut rassemble des recherches sous l'angle de nombreuses disciplines: l'anthropologie, la démographie, l'économie, la gestion, l'histoire, la sociologie, les sciences de l'éducation, les sciences familiales, etc.

PORTE-PAROLE: Pr Paul Servais.

Institut d'analyse culturelle

PROJET: L'institut cherche avant tout à fédérer l'action de centres et de groupes de recherche travaillant sur l'analyse culturelle. Il s'agit du Centre d'études orientales, du Centre d'histoire du droit et de la justice, du Centre de recherche d'archéologie nationale, du Centre de recherche sur l'imaginaire, du Centre d'étude de la méditerranée antique, du Centre d'analyse culturelle de la première modernité, du Centre de recherche de littératures modernes comparées, du Centre de recherche en musicologie, du Groupe de recherche en théories des arts, du Groupe de recherche sur le Moyen Âge et la Renaissance, du Groupe de recherche sur le Moyen Français et du Groupe de recherche sur l'image et le texte.

PORTE-PAROLE: Pr Jan Driessen.

Institut langage et communication

PROJET: Articulé autour de deux axes, le langage et la communication, l'institut réunit des chercheurs spécialisés dans l'étude des formes langagières et des pratiques communicationnelles les plus diverses, envisagées d'une part sous l'angle de leur constitution linguistique ou sémiotique, d'autre part sous l'angle de leur fonction de communication ou de représentation. L'institut entend favoriser le dialogue entre des approches disciplinaires qui construisent des objets de recherche distincts mais complémentaires, en adoptant des points de vue et des méthodologies spécifiques. Les recherches portent sur toutes les formes de langage et de communication (quotidiens, conversationnels, savants, médiatiques, artistiques, etc.) et prennent en compte à la fois leur constitution matérielle, formelle et structurale, et l'ensemble des instances individuelles et sociales qui les rendent opératoires.

PORTE-PAROLE: Pr Liesbeth Degand.

Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques

PROJET: L'institut a principalement pour fonction de promouvoir et de soutenir la recherche menée par les centres de recherche de la Faculté de droit et de criminologie ou par les membres de l'institut. Dans ce contexte, il se propose, notamment, d'identifier les besoins sociaux en termes de recherche en sciences juridiques et criminologiques, d'initier les grandes orientations de la recherche, de promouvoir et soutenir l'aspect interdisciplinaire de la recherche en sciences juridiques, de contribuer à l'élaboration d'une méthodologie de la recherche et à la valorisation de la recherche en sciences juridiques et criminologiques et d'assurer le soutien à la recherche doctorale. L'institut est conçu comme un lieu et un instrument de réflexion, d'élaboration et de structuration de la recherche juridique. Parmi les évolutions récentes de la société, l'internationalisation du droit tout comme l'indispensable interdisciplinarité avec d'autres sciences humaines sont deux des orientations qui guideront les recherches de l'institut.

PORTE-PAROLE: Pr Jean-Louis Renchon.

Institut sciences-po Louvain-Europe

PROJET: Le point focal de l'institut est «le, la, les Politiques». Ses recherches ont pour objets la Belgique, l'Europe et l'international, au travers de différents thèmes: les pouvoirs, institutions, acteurs et comportements politiques, les événements et conflits politiques, les politiques publiques (administration et management public).

PORTE-PAROLE: Pr André-Paul Frogner.

Institut supérieur de philosophie de Louvain

PROJET: L'institut vise à assurer un ancrage disciplinaire fort et une visibilité internationale à la recherche en philosophie à l'UCL et au sein de l'Académie Louvain. Lieu interdisciplinaire de recherche en philosophie, il assure la confrontation entre les diverses démarches philosophiques, tout en permettant l'interaction avec l'ensemble des disciplines présentes à l'université.

PORTE-PAROLE: Prs Danielle Lories et Bernard Feltz.

Institut des sciences psychologiques

PROJET: Les recherches menées au sein de l'institut visent à décrire, modéliser, expliquer, prédire ou modifier le comportement de l'individu pour lui-même et dans le cadre de relations sociales, de structures organisationnelles et d'institutions. Pour cela, la recherche en psychologie interagit avec des disciplines telles la biologie, la physiologie, la logique, la linguistique, les sciences cognitives, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la théorie des organisations ou l'économie.

PORTE-PAROLE: Pr Raymond Bruyer.

Louvain School of Management

PROJET: En tant que *research-based business school* basée sur quatre sites (Louvain-la-Neuve, Mons, Namur et Bruxelles), la LSM élabore des projets de recherche dans les divers champs de la gestion. En particulier, elle a rassemblé des compétences de haut niveau dans cinq centres d'excellence actifs sur les thématiques suivantes: l'*asset management*, le marketing social ou éthique, l'entrepreneuriat et l'innovation, le *supply chain management* et le management des services informationnels.

PORTE-PAROLE: Pr Rudy De Winne.

Religions, spiritualités, cultures, sociétés

PROJET: Autour d'un objectif global, celui d'accroître la coopération interdisciplinaire dans les recherches sur l'objet religieux, l'institut articule six axes de recherches principaux: historique et exégétique, théologique et philosophique, juridique, socio-anthropologique et de théologie pratique, littéraire et artistique, et didactique.

PORTE-PAROLE: Pr Eric Gaziaux.

INTERSECTORIEL

Institut de recherche multidisciplinaire pour la modélisation et l'analyse quantitative

PROJET: L'institut rassemble des chercheurs venus des secteurs des sciences humaines et technologies, sciences humaines et sciences de la santé, qui développent et utilisent des ensembles cohérents d'outils et de méthodes de modélisation et d'analyse quantitative. Les principales disciplines concernées sont l'économie, la statistique, la biostatistique, la géographie économique, les sciences actuarielles et la recherche opérationnelle.

PORTE-PAROLE: Pr Claude d'Aspremont.

Sciences de la santé

Institut de Duve

PROJET: L'institut vise à développer la recherche fondamentale dans le domaine des sciences biomédicales. Ses principaux axes de recherche sont la biochimie et la biologie cellulaire, la génétique, l'immunologie, virologie et hématologie moléculaire ainsi que l'immunologie et génétique du cancer.

PORTE-PAROLE: Pr Emile Van Schaftingen.

Institut de neurosciences

PROJET: L'institut a pour objectifs d'améliorer notre connaissance du système nerveux et des maladies neurologiques et de dynamiser les neurosciences à l'UCL. En fournissant un environnement fertile et en facilitant l'utilisation judicieuse des ressources, il tentera d'atteindre une masse critique, d'accroître la visibilité et de susciter une dynamique envers des questions dont la complexité est telle qu'elle rebute parfois les jeunes chercheurs. Il regroupe des chercheurs aux compétences diverses et les incite à étudier le système nerveux de manière intégrée, allant «de la molécule au comportement». Les approches systémique, cognitive et clinique, de nature holistique, font appel à des méthodes comme l'imagerie fonctionnelle, l'électrophysiologie *in vivo*, ainsi qu'à divers tests fonctionnels. L'approche cellulaire et moléculaire est plus analytique, basée sur la conception et l'analyse de modèles animaux simples, et sur des études en culture cellulaire et tissulaire.

PORTE-PAROLE: Pr André Goffinet.

Institut de recherche expérimentale et clinique

PROJET: L'institut rassemble recherche fondamentale et clinique dans le but de mieux comprendre les mécanismes de la maladie ainsi que de découvrir ou mettre au point de nouvelles thérapeutiques. Cette nouvelle structure permettra d'accroître les synergies entre les connaissances issues de la recherche fondamentale et les différentes aires cliniques et de construire un environnement dans lequel les cliniciens et des chercheurs peuvent échanger leurs expériences et travailler sur des projets communs.

PORTE-PAROLE: Prs Jean-Louis Vanoverschelde et Pierre Gianello.

Institut de recherche «santé et société»

PROJET: L'institut s'attache à deux domaines de recherche principaux. Le premier s'intéresse à la question des services et systèmes de soins de santé, tant au niveau des organisations que des politiques de bien-être. Le second vise à mieux comprendre les déterminants et les liens complexes de la santé des individus et des populations ainsi que le rapport des systèmes administratifs, juridiques et sociaux avec celle-ci.

PORTE-PAROLE: Pr William D'hoore.

Louvain Drug Research Institute

PROJET: L'institut vise à développer des projets de recherche fondamentale et/ou appliquée dans le domaine du médicament. Les axes de recherche sont la découverte et la conception de nouveaux principes actifs, leur mode d'action, leur métabolisme et toxicité, leur mise en forme galénique et leur utilisation optimale. Ces travaux sont soutenus par deux plateformes technologiques: l'une d'analyse de spectrométrie de masse et l'autre de résonance magnétique préclinique.

PORTE-PAROLE: Pr Marie-Paule Mingeot-Leclercq.

Les informations relatives aux instituts ont été récoltées entre novembre 2008 et février 2009.



Sciences et technologies

Institut des sciences de la vie

PROJET: L'institut a pour objectif scientifique de comprendre les mécanismes sous-jacents à la vie chez les micro-organismes, les animaux ou les plantes en privilégiant les approches moléculaires et cellulaires. Des projets plus appliqués visent à mettre en valeur les progrès réalisés au niveau des connaissances.

PORTE-PAROLE: Pr Marc Boutry.

Institute of Mechanics, Materials and Civil Engineering

PROJET: L'objectif général de l'institut est de mener des recherches dans le domaine de la conception, la réalisation et la modélisation de systèmes macroscopiques présents dans les technologies de l'ingénieur. Ces recherches combinent la démarche expérimentale, la modélisation mathématique et la simulation numérique.

PORTE-PAROLE: Prs Grégoire Winckelmans et Thomas Pardoën.

Earth and Life Institute

PROJET: Construit autour de trois pôles (biologique, physique et anthropique), l'institut vise à encourager et stimuler, d'une part, l'étude des processus fondamentaux du fonctionnement de la Terre et de la vie selon une approche systémique et, d'autre part, la transposition des résultats de recherches fondamentales vers des applications concrètes dans le cadre du développement durable.

PORTE-PAROLE: Prs Pierre Defourny et Thierry Hance.

Institut de la matière condensée et des nanosciences

PROJET: L'objet des études de l'institut est la matière condensée, de la molécule aux matériaux. Les recherches concernent la synthèse, l'élaboration, la manipulation, la modélisation et la mise en œuvre de (bio)molécules et de matériaux solides. Ceux-ci, caractérisés par des techniques de pointes, sont investigués pour leurs fonctions, propriétés ou réactivité.

PORTE-PAROLE: Prs Christian Bailly, Michel Devillers et Eric Gaigneaux.

Institut de mathématique et de physique

PROJET: Les axes de recherche principaux de l'institut sont l'algèbre, l'analyse, la géométrie, les probabilités, la physique mathématique, la physique des interactions fondamentales et des particules élémentaires et la cosmologie.

PORTE-PAROLE: Prs Denis Favart et Michel Willem.

Institute for Information and Communication Technologies, Electronics and Applied Mathematics

PROJET: L'institut s'attache à mener des recherches à caractère théorique, expérimental et menant à une valorisation industrielle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, de l'électronique, de l'informatique et des mathématiques appliquées.

PORTE-PAROLE: Prs Vincent Blondel, Marc Lobelle et Luc Vanderdorpe.

Commissions d'enseignement*

- Commission de programme en théologie et études bibliques
- Commission d'enseignement en sciences des religions
- Commission d'enseignement en droit et criminologie
- Organe de gestion des bacs, années préparatoires, mineures, approfondissements, en sciences économiques, sociales et politiques
- École des sciences politiques et sociales/Louvain School of Political and Social Sciences
- Commission d'enseignement en communication
- Louvain School of Economics
- Faculté ouverte de politique économique et sociale
- Commission d'enseignement en sciences du travail et gestion des ressources humaines
- Commission d'enseignement en études européennes
- Agrégation et formation continue en sciences économiques, sociales et politiques
- Commission d'enseignement de la Louvain School of Management
- Commission d'enseignement en philosophie, arts et lettres
- Commission d'enseignement en psychologie
- École d'éducation et de formation
- Commission d'enseignement en logopédie
- Commission d'enseignement en sciences de la famille et sexualité
- Commission de gestion de bac 1 en sciences de la santé
- École de médecine
- École de médecine dentaire et stomatologie
- École de pharmacie
- École des sciences biomédicales
- École de santé publique
- Commission d'enseignement en sciences de la motricité
- Commission d'enseignement en sciences, statistiques et sciences actuarielles
- Commission d'enseignement de l'École polytechnique de Louvain
- Commission d'enseignement en territoire, architecture et urbanisme
- Commission d'enseignement en ingénierie biologique, agronomique et environnementale

* Liste arrêtée au 2 mars 2009. Les noms sont susceptibles de changements. Les commissions d'enseignement seront soumises pour approbation au Conseil académique du 30 mars 2009.

Centres de recherche au 2 mars 2009*

- Centre d'analyse culturelle de la première modernité
- Centre Charles De Visscher pour le droit international et européen
- Centre de droit médical et biomédical
- Centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine
- Centre d'étude des crises et des conflits internationaux
- Centre d'étude d'histoire de l'Europe contemporaine
- Centre d'étude des mondes antiques
- Centre d'étude sur le Moyen Âge et la Renaissance
- Centre d'études orientales
- Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant
- Centre interdisciplinaire d'étude sur l'islam dans le monde contemporain
- Centre interdisciplinaire de recherche sur les familles et les sexualités
- Centre interdisciplinaire de recherche travail et société
- Centre Montesquieu d'étude de l'action publique
- Centre de philosophie du droit
- Centre de recherche d'archéologie nationale
- Centre de recherche en démographie et sociétés
- Centre de recherche en droit privé
- Centre de recherche sur l'état de la constitution
- Centre de recherche sur l'imaginaire
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité
- Centre de recherche interdisciplinaire droit, entreprise et société Jean Renaud
- Centre de recherche interdisciplinaire sur les pratiques enseignantes et les disciplines scolaires
- Centre de recherche en littératures modernes et comparées
- Centre de recherche en musique et musicologie
- Centre de recherche en théorie des arts
- Centre de recherche en sciences politiques de Louvain
- Centre de sociohistoire du droit et de la justice
- Chaire Hoover d'éthique économique et sociale
- Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation, la formation
- Pathologies neurosensorielles en oto-rhino-laryngologie
- Centre de recherche en géométrie, physique et probabilités
- Center for Operations Research and Econometrics
- Centre de recherche en statistiques
- Institut de recherches économiques et sociales
- Centre de recherche en santé et développement psychologique
- Centre de neurosciences, système et cognition

* Liste arrêtée au 2 mars 2009. De nouveaux centres verront le jour dans les prochains mois.

i Plus d'informations sur les instituts sur les pages «plan de développement» du portail UCL à l'adresse: www.uclouvain.be/plan-developpement

Éditeur responsable:
Diane Verduyck

Coordination: UCL/DIC/La Quinzaine

Rédacteur en chef: Pierre Escoyez

Secrétaire de rédaction: Alice Thelen

Graphisme: Agence A3/Herstal

Photographie: Jacky Delorme

Place de l'Université 1 1348 Louvain-la-Neuve